

Jean-Claude NOTET

ULTIMES RECHERCHES SUR L'OFFICINE CÉRAMIQUE DU VIEUX-FRESNE À GUEUGNON (Saône-et-Loire) : Présentation de quelques résultats remarquables

Commencées en 1966, les fouilles de sauvetage ou programmées sur l'officine céramique gallo-romaine du Vieux-Fresne à Gueugnon ont cessé en 1992. Notre attention sera aujourd'hui attirée par trois découvertes exceptionnelles concernant la production, effectuées au cours des cinq dernières années de recherches. Leur publication dans les Actes du congrès de Dijon permettra d'actualiser la dernière synthèse générale publiée en 1991, toujours valable et à laquelle nous renvoyons le lecteur¹. Ces trois éléments remarquables ont été mis au jour à la suite de prospections géophysiques ou de sondages mécaniques, sur des parcelles menacées ou en voie d'aménagement. Ils comprennent un four à tubulures, une vaste aire en *tegulae* pour préparation de l'argile et un ensemble de matériel pour la production de reliefs d'applique.

I. LE FOUR 54² (Fig. 1)

L'une des caractéristiques essentielles du célèbre atelier bourguignon, est sans nul doute la fabrication de la sigillée. L'atmosphère oxydante nécessaire à la cuisson de cette céramique ne pouvait être obtenue qu'en canalisant les gaz de combustion, pour éviter leur contact avec les vases enfournés. Les nombreuses découvertes de tubulures sur le site n'ont jamais laissé planer le moindre doute quant à l'utilisation de fours à flamme mouflée, mais on désespérait d'en retrouver un exemplaire intact. C'était sans compter avec le four 54, fouillé en 1992. Il s'agit du seul et unique four gueugnonnais avec ses tubulures toujours en place, et qui offre un état de conservation exceptionnel. Son laboratoire circulaire surprend par sa petite taille, puisqu'il mesure 1,34 m de diamètre extérieur pour 0,80 m seulement de diamètre intérieur ; l'épaisseur importante de la paroi (0,27 m) est due à la présence d'une

épaisse chape interne en terre réfractaire, dans laquelle se trouvent incluses 20 tubulures –ou, plus exactement, demi-tubulures– périphériques verticales, qui assurent la communication avec l'alandier (Fig. 1). Deux tubulures supplémentaires, arasées, traversent

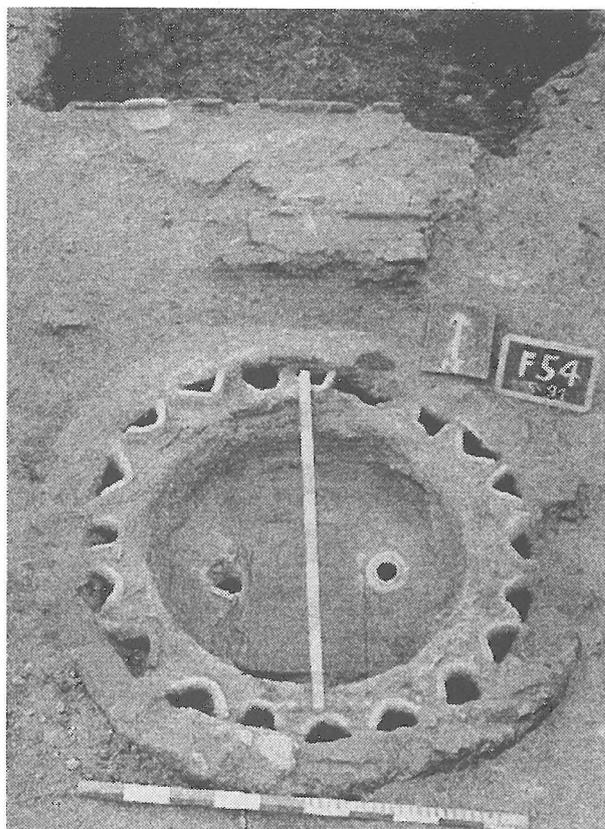


Figure 1 - Four 54 : laboratoire et tubulures périphériques.

1 Revue *SITES*, 45, avril 1991, p. 18-24.

2 La numérotation des fours correspond à l'ordre chronologique dans lequel ils ont été fouillés (57 fours ont été fouillés sur une soixantaine recensés).

la sole, de part et d'autre d'une tuile plate, vraisemblablement destinée à calibrer l'espacement basal entre les tuyaux. Les tubulures périphériques sont en fait des sortes d'*imbrices* qui ont été cintrées soit sur des rondins, soit sur des chevrons. La sole, intacte, se trouve à 0,85 m sous la surface actuelle. Ces conduits servaient donc à chauffer le laboratoire, tout en évacuant les produits de combustion à l'extérieur. La taille modeste de l'appareil apparaît aussi dans son grand axe, qui n'excède guère les 2 m de longueur totale, et fait un angle de 4° ouest avec la direction du nord. En revanche, l'élévation verticale est importante : le fond de la cour-chaufferie, et par conséquent la base de la gueule du four, se trouvent à 1,80 m sous la surface actuelle du sol. Les "piliers" limitant la gueule du four (Fig. 2) présentent une élévation de 1,20 m (niveau du sol antique) pour une hauteur sous "voûte" de 0,80 m. Nous sommes, en réalité, en présence d'un four-canal à un seul foyer-alandier non voûté (deux fragiles *tegulae* disposées en accent circonflexe font office de voûte), dont nous avons pu étudier complètement et pour la première fois, la distribution calorique. Trois couloirs transversaux, travées larges de 25 cm environ avec plans inclinés bilatéraux séparés par deux arceaux pleins, suffisent à répartir les gaz dans l'ensemble des conduits. Les première et dernière travées communiquent respectivement avec les 7 tubu-

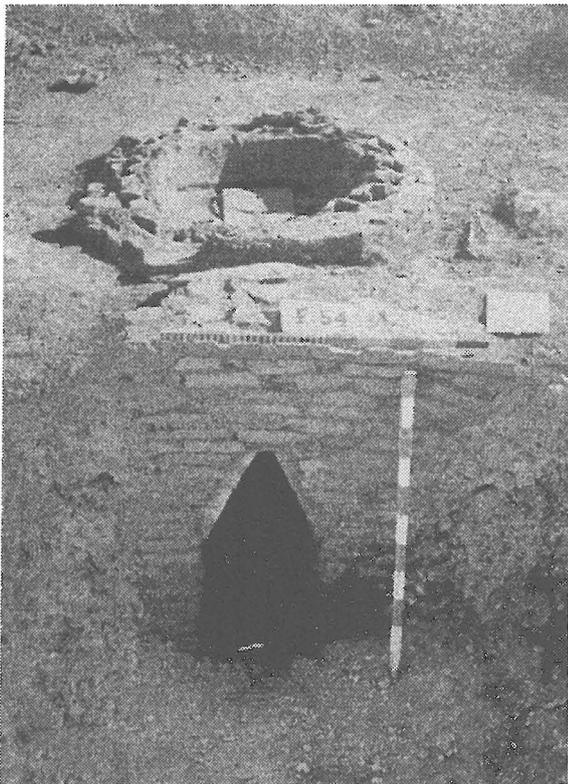


Figure 2 - Cour-chaufferie et foyer du four 54.

lures antérieures et les 7 tubulures postérieures de la couronne. Les 6 tubulures résiduelles (deux groupes latéraux de 3), s'ouvrent dans la travée centrale, de même que les 2 tuyaux du milieu de sole (Fig. 3b). Des feuillures longitudinales ont été aménagées aux extrémités des arceaux, dans le but d'assurer une communication latérale entre les trois travées, et d'améliorer ainsi le tirage³. La vue axonométrique⁴ (Fig. 3a) donne une idée de l'agencement interne. Il ne fait plus aucun doute maintenant que tous les fours de type-canal exhumés au cours des années passées, beaucoup plus longs en général mais toujours arasés au-dessous de la sole, présentaient à l'origine une organisation comparable⁵.

La reconstitution en trois dimensions a permis de mieux appréhender la technique de construction, et de comprendre du même coup pourquoi le plan de certains fours du type-canal ruinés nous apparaît tantôt

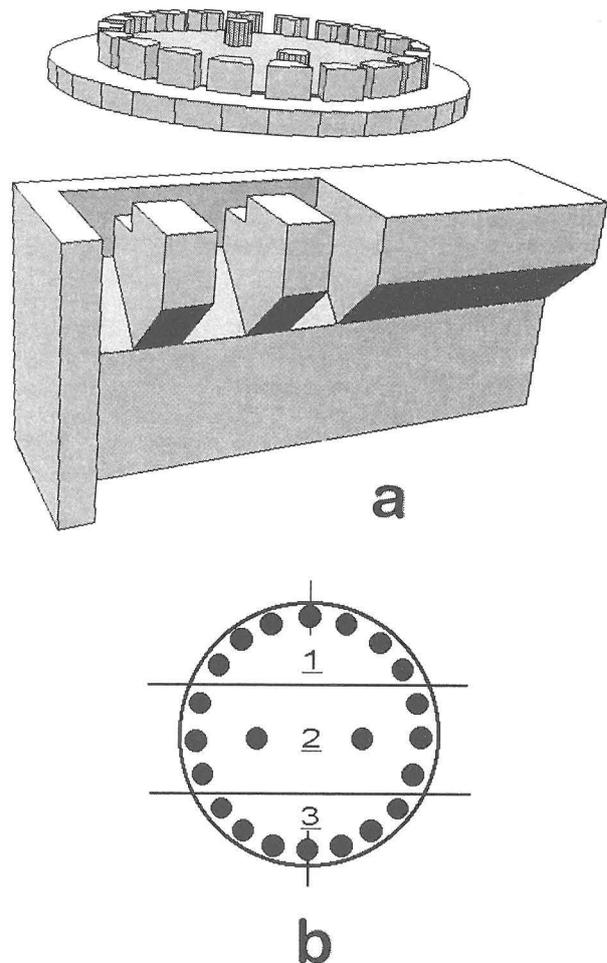


Figure 3 - a et b : structure du four 54.
a : représentation en 3D de sa moitié gauche.
b : répartition des tubulures sur les travées.

- 3 Ces feuillures n'avaient encore jamais été observées sur les fours ruinés, toujours détruits à un niveau inférieur.
- 4 Pour clarifier le dessin, nous avons représenté uniquement la moitié gauche du four, coupé suivant un plan antéro-postérieur de symétrie verticale. L'observateur est placé à l'arrière-droit. La sole, complète, est montrée en surélévation. Il ne s'agit là que d'une vue figée, obtenue à partir d'une reconstitution logicielle en 3D (Virtus WalkThrough SE) offrant tous les angles d'observation imaginables, et qui permet par ailleurs des séquences de navigation dynamique saisissantes.
- 5 Le nombre de travées augmente tout simplement avec la longueur.

quadrangulaire, tantôt circulaire : tout dépend du niveau de l'arasement, la transition se faisant relativement brusquement au niveau de la sole. Pour fabriquer son four, le fumiste construisait jusqu'à mi-hauteur, dans une fosse longitudinale en U évasé, deux murettes parallèles en *tegulæ* lutées, formant les parois de l'alandier-canal. L'élévation se poursuivait ensuite en augmentant progressivement la largeur⁶, et en aménageant dans chaque murette, un long plan incliné à dévers interne. Celui-ci servait à la fois d'assise aux deux arceaux-piliers transversaux et, au niveau des travées, accélérât l'accès des flux gazeux aux tubulures latérales. Le mur périphérique quadrangulaire était monté jusqu'au niveau supérieur des arceaux. L'ensemble était alors prêt à accueillir la sole, chape réfractaire recouvrant un "plancher" formé de tuiles non jointives, dans laquelle on aménageait, à l'aplomb des vides et à grand renfort de terre de lut, la couronne de perforations destinées au scellement des premières tubulures. Il ne restait plus qu'à monter l'enceinte du laboratoire, circulaire, avec sa doublure de *tubuli*.

En parfait état de conservation, l'intérieur du four nous est parvenu pratiquement vide et dépourvu de vestiges. En revanche, sa profonde cour-chaufferie creusée en pleine terre, était remplie de sigillée rebutée. Les formes lisses dominant, parfois intactes en profondeur, avec un grand nombre de coupes Drag. 46 de différents diamètres, portant souvent une marque anépigraphie, ainsi que des Drag. 33 parfois signés (BIRONOM, MACCEL, VITALIFECIT, VENATORF, MAP/, AT/, etc.) ; des formes Drag. 32, 40 et 43 ont aussi été identifiées, mais en moins grand nombre. On rencontre également de nombreux tessons ornés (Drag. 37 et moules), portant parfois les signatures de BIRACATI et COMITIAN (datés de la période antonine, mais probablement en position secondaire). Quelques tessons de vases à paroi fine, noirs ou sigillés, ont aussi été recueillis, ainsi qu'un col d'amphore locale et une figurine de Mercure. Toute cette céramique est mélangée à des matériaux de démolition de fours mouflés : nombreux tuyaux, parfois intentionnellement obturés, supports de vases, joints. Près du fond, les tessons sont mêlés à de l'argile crue. La cour-chaufferie du four 54 a donc servi à posteriori de dépotoir et, par conséquent, la plupart de la céramique qu'elle renfermait n'a vraisemblablement pas été cuite dans cet appareil.

Quelle était donc la destination de ce four ? La présence des tubulures indique bien entendu une cuisson à flammes mouflées, indispensable pour obtenir dans le laboratoire, l'atmosphère oxydante dont il a déjà été question. Deux catégories de produits céramiques exigent cette condition : la sigillée, obtenue à partir d'argile ferrugineuse, et les figurines, obtenues à partir de kaolin. L'abondance de la sigillée recueillie dans les parages tendrait à privilégier la première hypothèse. Mais si l'on considère les dimensions de notre four, il faut reconnaître qu'elles sont davantage en rapport avec la modeste taille des figurines en terre blanche qu'avec la taille beaucoup plus grande des vases

sigillés, en particulier des Drag. 37. Il ne faut pas non plus écarter l'éventualité d'un four plus spécialement réservé à la cuisson des moules, beaucoup moins nombreux, et qui demandaient une température moins élevée. Les objets à cuire devaient être entassés non seulement sur la sole, mais aussi sur des plateaux étagés constitués de *tegulæ* portées par des anneaux en terre cuite –les pseudo-tournettes– emboîtés à intervalles réguliers sur les raccords de tubulures. Les tuyaux réfractaires existent en plusieurs longueurs, et on peut supposer que la hauteur des étagères était adaptée aux dimensions des pièces à cuire. Le grand nombre de tuyaux obturés par un épais bouchon d'argile permet même de se demander si la fonction "support de collerette" ne primait pas sur la fonction "moufle"⁷. Enfin, une densité aussi grande de tubulures dans un espace aussi réduit, permet de se demander si ce four n'était pas un four-cheminée, peut-être beaucoup plus élevé qu'on l'imagine.

Menacé de destruction, cet appareil unique a été déplacé d'un bloc au cours d'une délicate opération de transfert, puis réimplanté sur l'archéosite municipale où il se trouve maintenant en totale sécurité.

II. L'AIRE EN *TEGULÆ* (Fig. 4 et 5)

La seconde structure exceptionnelle qui retiendra notre attention, a été mise au jour en août 1992, à l'occasion de l'ultime campagne de fouilles. Des sondages mécaniques ont été effectués dans une parcelle

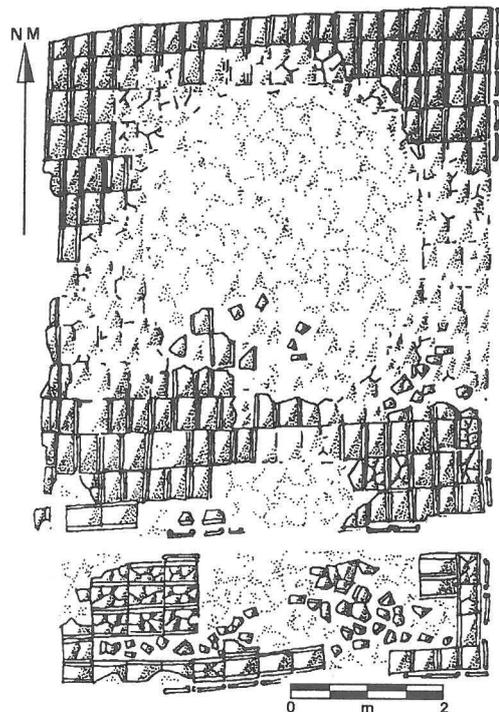


Figure 4 - Aire en *tegulæ* pour préparation de l'argile.

6 Le "mur" est particulièrement mince à sa base et s'épaissit en montant, ce qui est bien visible de chaque côté de la gueule, et notamment du côté droit (Fig. 2).

7 Ce qui laisserait aussi la possibilité d'utiliser le même système d'étagères dans les fours à cuisson réductrice.



Figure 5 - Aire en *tegulae* pour préparation de l'argile.

menacée et bouleversée, sur un espace réduit limité au sud par deux grands collecteurs, et au nord par un chemin goudronné surélevé de un à deux mètres. Aucune prospection géophysique n'avait jamais été réalisée dans ce secteur, du fait des perturbations engendrées par ces aménagements modernes et par des matériaux hétéroclites contenus dans un épais remblai (1,50 m) accumulé depuis plusieurs années.

Un premier sondage a permis la découverte d'une surface dallée située à 0,45 m environ sous la surface actuelle, formée de 5 rangées de *tegulae* juxtaposées, placées horizontalement avec le rebord en haut. On soupçonnait à Gueugnon l'existence de telles structures, mais jamais plus de 4 à 5 tuiles contiguës ne nous étaient parvenues. Cette aire allongée, exactement axée est-ouest, mesure 5,55 m de longueur et 1,60 m de largeur (en bas, sur la Fig. 4). Quelques tuiles verticales sont toujours alignées dans l'angle sud-est, ainsi que le long de la limite nord : ce sont les restes d'un entourage vraisemblablement continu à l'origine. Le délabrement est important et il subsiste un remplissage d'argile pure à l'emplacement des lacunes. Un léger pendage a été mis en évidence en direction de l'est, d'environ 1 cm par mètre. On remarquera, enfin, que la limite orientale de cette structure allongée, est constituée par un rang de *tegulae* placé perpendiculairement à son axe.

L'extension de la fouille en direction du nord a mis en évidence une autre structure identique, située à la même profondeur, et séparée de la précédente par un couloir vierge correspondant sensiblement à la largeur d'un rang (chaque tuile mesure 0,43 x 0,30 m). Cette

seconde aire pavée s'est avérée beaucoup plus vaste que la précédente, puisqu'elle mesure 6,80 m de longueur (direction nord-sud) sur 5,85 m de largeur (est-ouest), avec des restes comparables de bordure périphérique. Les tuiles qui la constituent sont orientées différemment ; la disposition en rangées perpendiculaires aux précédentes, accentue encore le contraste. Malgré la présence d'une chaussée goudronnée qui touchait l'angle nord-est, le dégagement de la structure a pu être achevé. Comme on peut s'en rendre compte sur la photo et sur le plan, la zone centrale est également extrêmement dégradée, à tel point que les tuiles n'existent plus : on ne retrouve, à cet endroit, que de l'argile crue. Il faut signaler aussi une absence quasi totale de mobilier –à peine une dizaine de tessons, sans intérêt–, sur une surface totale qui dépasse pourtant une moitié d'aire (8,90m x 5,85 m). Des dispositifs comparables, présentant le même type de dégradation –surtout pour les structures tardives–, ont déjà été rencontrés dans d'autres ateliers, à Lezoux par exemple. Ces vastes surfaces dallées de tuiles servaient à la préparation de l'argile par bêcheage⁸. Mais on doit envisager aussi le foulage, étape incontournable dans la préparation de la sigillée⁹. Le délabrement observé témoigne de l'intensité de l'utilisation, très importante dans la zone centrale, et sans doute aussi de sa durée, qui s'est poursuivie probablement sur une période assez longue.

Une question reste cependant posée, faisant l'originalité du dispositif gueugnonnais : pourquoi y-a-t-il deux surfaces voisines, d'orientation et de taille différentes, vraisemblablement contemporaines ? La pre-

8 Des restes de tels outils ont été retrouvés à plusieurs reprises à Gueugnon.

9 Une très longue trituration préalable paraît avoir été indispensable pour obtenir, au sein de la pâte destinée spécifiquement à la sigillée, une fragmentation suffisante (inférieure au micron) et une bonne homogénéité des particules d'hématite et de limonite, déterminantes pour la couleur finale. Les grands volumes ne pouvaient être traités que par foulage. Ce procédé est d'ailleurs toujours utilisé au Maroc par certains potiers.

mière hypothèse qui vient à l'esprit est dictée par les dimensions. La longueur de la petite surface égale la largeur de la grande : on pense donc à un agrandissement. La première surface (laquelle est-ce ?) serait devenue insuffisante pour satisfaire aux besoins de la production, et aurait nécessité une extension. C'est une hypothèse séduisante dans la mesure où elle permet d'imaginer une période d'expansion commerciale de l'atelier. Il est bien entendu regrettable que nous n'ayons pas retrouvé le moindre élément de datation permettant d'être plus précis ; tout au plus pouvons-nous nous situer, par référence aux découvertes voisines, dans la séquence chronologique traditionnelle, c'est-à-dire vers l'extrême fin du II^e s. ou dans le courant du III^e s. La seconde hypothèse consiste en une affectation différente des deux surfaces juxtaposées, ce qui expliquerait du même coup la présence de la bande vierge de séparation. Peut-être permettaient-elles de traiter des qualités d'argiles différentes, ou d'effectuer des traitements différents. Dans cette dernière hypothèse, revenons sur le léger pendage présenté par la structure la moins vaste : quoique faible, il aurait été éventuellement suffisant pour assurer la séparation des particules les plus fines par lévigation, en complémentarité avec l'aire de trituration plus vaste. Cette découverte nouvelle ne sera cependant pas susceptible de dissiper le doute qui existe depuis plusieurs années, quant à l'affectation exclusive de certaines de ces structures à la lévigation.

III. LE MATÉRIEL POUR PRODUCTION DE RELIEFS D'APPLIQUE DU DÉPOTOIR DM9

La détection d'une légère anomalie magnétique a permis, en 1988, la découverte d'une dépression en forme de cuvette ovoïde de faible profondeur, adossée à un mur interrompu, bien circonscrite dans le sol naturel alluvial. Son remplissage, constitué surtout d'un

entassement chaotique de matériaux hétéroclites (tuiles plus ou moins brisées et basculées en direction du centre de la fosse, verre à vitre, pierres calcaires, argile crue ...), contenait un mobilier archéologique extrêmement varié, manifestement rebuté¹⁰.

Les éléments du remplissage qui retiendront spécifiquement notre attention dans le cadre de cette étude, concernent essentiellement des moules à reliefs d'applique, parfois signés, mais aussi un poinçon-matrice ainsi qu'un curieux *oscillum*. Ils peuvent s'intégrer dans un horizon datant de la première moitié du III^e s. Typologiquement, nous dissocierons les moules figurés des moules à décor végétal. Les Fig. 7 et 8 sont les dessins des positifs réalisés à la plastiline¹¹ ; ils ignorent volontairement la silhouette des moules.

1. Les moules figurés (personnages).

Les représentations anthropomorphiques se rencontrent sur un superbe poinçon-matrice et sur 9 moules différents. Elles figurent parfois les dieux du panthéon romain, mais l'identification des sujets n'est pas toujours assurée. Des thèmes iconographiques comparables se retrouvent parfois sur la sigillée, mais ils sont traités de manière différente ; la statuaire n'est pas toujours non plus d'un grand secours. On ne distingue pas davantage de points communs avec les médaillons de la vallée du Rhône. Ils présentent souvent des indices de surmoulage, et il sera nécessaire, dans ce cas, de chercher ailleurs les modèles. Les affinités les plus sérieuses s'orientent vers les autres ateliers de Gaule centrale.

- **Le poinçon-matrice** (Fig. 6) : sans être un moule, cet objet unique ayant servi à les confectionner, trouve logiquement sa place dans la même rubrique, en tête de série.

L'illustration montre le profil droit et la face ornée du poinçon, réalisé en terre cuite de couleur rouge-orangé. Il s'agit d'une pièce exceptionnelle –le troisième

10 Pour ne pas isoler ces moules pour reliefs d'applique de leur contexte, nous allons préciser dans cette longue note, les données essentielles de leur environnement archéologique. En surface, ont été trouvées quelques statuettes. Une figurine complète de déesse-nourrice porte au verso la signature de PISTILLUS, signature qu'on retrouve aussi sur la valve antérieure d'un moule pour une superbe Vénus, de type inédit baptisé "Vénus à la feuille" (Notet 1993-1). Le contexte de ces trouvailles (niveau le plus superficiel, le long du mur et légèrement en marge du dépotoir) nous porte à croire que ce coroplaste autunois influent sur les potiers gueugnonnais, a exercé son art jusqu'au III^e s. (datation envisagée d'ailleurs aussi par A. Rebourg à Autun). Les autres fragments –dont une Vénus anadyomène– se trouvaient un peu plus bas dans le dépotoir. Celui-ci renfermait aussi un petit vase Drag. 45, ainsi qu'un lot de 12 moules pour têtes de lion-déversoirs de petites dimensions, qui ont bien entendu été confiés à P.-H. Mitard. Le cœur de la dépression a livré de la vaisselle culinaire en céramique commune (assiette, jatte tripode). Des tubulures et des joints de fours ont également été récoltés, ainsi que quelques productions tardives pseudo métallescentes (petites assiettes plates, à marli uni ou guilloché). La sigillée, faiblement représentée, paraît assez tardive. On remarquera en particulier une petite assiette en pâte rouge locale appartenant au type Walters 79/80 qui n'avait encore jamais été rencontré à Gueugnon. Deux estampilles ont été retrouvées, inédites à Gueugnon mais citées par Oswald, et qui appellent quelques commentaires. La première marque est celle du potier TARVAGUS (TARVAGIM), sur pâte indiscutablement gueugnonnaise, et la seconde est celle du potier REGALIS (RECALISM). Celui-ci est attesté à Lezoux vers 140-190, mais il faut admettre aussi sa présence à Gueugnon, ou celle d'un homonyme : certaines marques de REGALIS, comme celle de Nuits-sous-Beaune, proviendraient alors de notre atelier. Quant à la marque de TARVAGUS, sans contester l'existence d'un potier homonyme à Westerndorf, il est certain que, au moins sous sa forme TARVAGIM, Oswald a attribué à la Gaule de l'Est des marques en réalité originaires de notre atelier ; c'est probablement le cas pour celles d'Autun et d'Izernore, situées en plein dans sa zone de diffusion. Signalons aussi la présence d'un col d'amphore locale de type Gauloise, de quelques fragments de cruches, mais aussi d'une lampe à huile toute simple, tournée et non engobée. Tout au fond du dépotoir, reposaient sur de l'argile crue, une metæ en grès (meules utilisées pour la préparation des dégraissants), ainsi qu'un fer de hache à deux tranchants perpendiculaires, dont on signalera le parfait état de conservation et les dimensions imposantes (40 cm). Au total donc, le matériel groupé dans ce dépotoir ne constitue certainement pas un remblai primaire, et semble assez tardif (fin II^e s. et III^e s.).

11 Ce document de site producteur devrait être bien utile aux fouilleurs des éventuels sites consommateurs. Pour établir des comparaisons, il est important de prendre en compte les dimensions des reliefs. Par rapport à nos dessins, il ne faudra pas hésiter à appliquer une légère réduction (d'environ 15 %), provoquée par le retrait de l'argile au cours du séchage et de la cuisson.

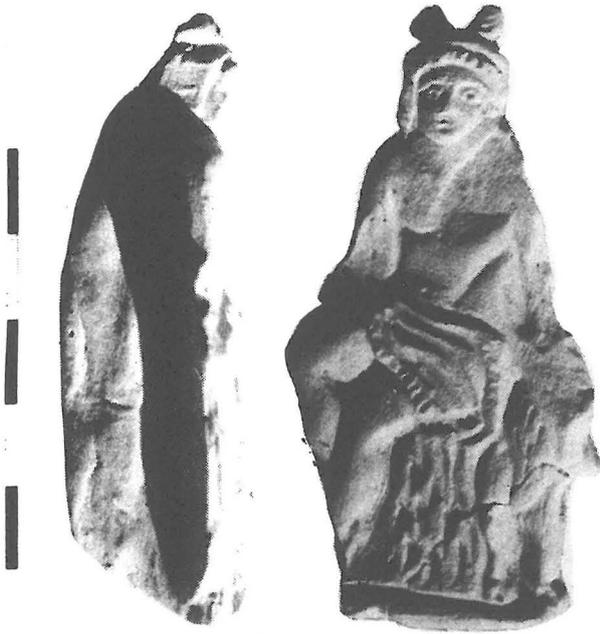


Figure 6 - Poinçon-matrice pour moule à relief d'applique représentant Mercure.

poinçon seulement récolté à Gueugnon¹² – mais malheureusement anonyme. Une sorte de bourrelet de préhension oblong fait office de manche. Il représente Mercure assis, coiffé du pétase, drapé seulement à la taille, accompagné d'un bouc arborant une épaisse toison et regardant à droite. La tête de l'animal et le bras gauche du dieu sont mutilés. Il n'existe, à notre connaissance, aucun élément similaire, et il pourrait s'agir d'un modèle original. La hauteur du poinçon mesure 75 mm ; un positif sur vase serait en revanche nettement plus petit¹³.

• **Moule n° 1** (Fig. 7).

Hauteur du motif : 85 mm.

Il représente un personnage barbu et assis à côté d'une *pelta*, tenant un thyrsos de sa main droite. Quelques reliefs moulés identiques appliqués sur vases Déch. 72, ont été retrouvés sur des sites consommateurs sensiblement situés sur le même axe commercial : à Châteaubateau (Seine-et-Marne)¹⁴, à Evreux (Eure)¹⁵. Le M.A.N. en possède également un exemplaire, appartenant à la collection Plicque. Ces vases portent aussi certains reliefs d'accompagnement, des feuilles en particulier, qui pourraient provenir de notre atelier.

En vertu des attributs qui semblent l'accompagner – le thyrsos et le gobelet –, le personnage a été assimilé à Bacchus. La finesse de notre moule permet d'affiner certaines observations et incite à la prudence. Le thyrsos est équipé en effet d'un large pommeau, qui lui confère davantage l'allure d'un sceptre. D'autre part, la main gauche saisit un objet qui, tant par sa forme en pelte que par la position tombante de la main, n'est vraisemblablement pas un gobelet.

Le moule gueugnonnais, absolument intact, est fabriqué en terre à sigillée micro-micacée et porte encore quelques traces de glaçure rouge. Son intérêt est décuplé par la signature qu'il porte au verso, inconnue auparavant sur le site, tracée au stylet avant séchage par son réalisateur : DIVICATI (Fig. 11, n° 1). On rencontre ce nom à Lezoux sur sigillée lisse, mais aussi et surtout, sur un moule à relief d'applique daté de la phase 7¹⁶. Et la comparaison des deux fac-similés ne laisse aucune équivoque : les deux graffites sont bien de la même main. Le débat sur les relations inter-ateliers est donc relancé et, dans cette optique, une analyse chimique des deux objets serait hautement souhaitable¹⁷.

• **Moule n° 2** (Fig. 7).

Hauteur du motif : 85 mm.

Moule complet, mais en deux morceaux, en terre beige, presque blanche. Le relief, très profond, est consacré à Hercule debout, mais n'est pas traité de manière très traditionnelle. Le dieu, jeune et nu, marche à gauche, tête rentrée dans les épaules, bras gauche tendu, d'où pend la dépouille du lion de Némée. Un objet allongé (massue ?) est tenu par ses extrémités, à deux mains, du côté droit. Au dos du moule, on peut lire la signature cursive de son fabricant : PAN (Fig. 11, n° 4). Inédit, semble-t-il.

• **Moule n° 3** (Fig. 7).

Hauteur du motif : 80 mm.

Moule complet en terre fine de teinte rouge-orangé, formé de deux morceaux recollés. Le relief, émoussé, représente Pan. Les cornes du dieu-bouc, gardien des troupeaux, ont été tronquées par un surmoulage trop limité. Ce modèle diffère du Pan ithyphallique, très souvent employé sur la sigillée, le sexe passant ici inaperçu. Nous n'avons pas d'élément de comparaison, mais l'objet est intéressant par les trois graffites nébuleux qu'il porte, exécutés au cours du séchage (Fig. 10). La figure donne les fac-similés, tout en permettant de les situer. Le contour du moule est représenté dans le rectangle en pointillés. La face dorsale porte un premier graphisme en forme de C avec

12 Pour mémoire, rappelons que les deux autres poinçons représentent respectivement un *Eros* (pour la décoration des moules Drag. 37), et une tête de lion (pour la fabrication des moules à déversoir Drag. 45).

13 Il faudrait alors appliquer une double minoration (première réduction poinçon-moule, puis seconde réduction moule-moulage). Si on considère un taux de retrait de la pâte de l'ordre de 15 %, nous devrions obtenir, en première génération, un positif dont la taille avoisine les 55 mm.

14 Philippe 1986.

15 Blaszkiewicz, Duvernois et Jigan 1990, p. 175, Fig. 9, n° 3.

16 Bet et Delage 1993, n° 20, p. 310 et 313.

17 La pâte du moule gueugnonnais semble plus micro-micacée que de coutume, ce qui tendrait à indiquer une importation. Mais il faut rester vigilant, car la présence de ces paillettes n'est pas nécessairement liée à une composition chimique différente ; elle est seulement révélatrice d'une température de cuisson modérée. Les quelques jambages tenus qui apparaissent au-dessus des premières lettres du graffite, pourraient aussi révéler une tentative de marquage de l'objet, partiellement avortée, après un changement de propriété.

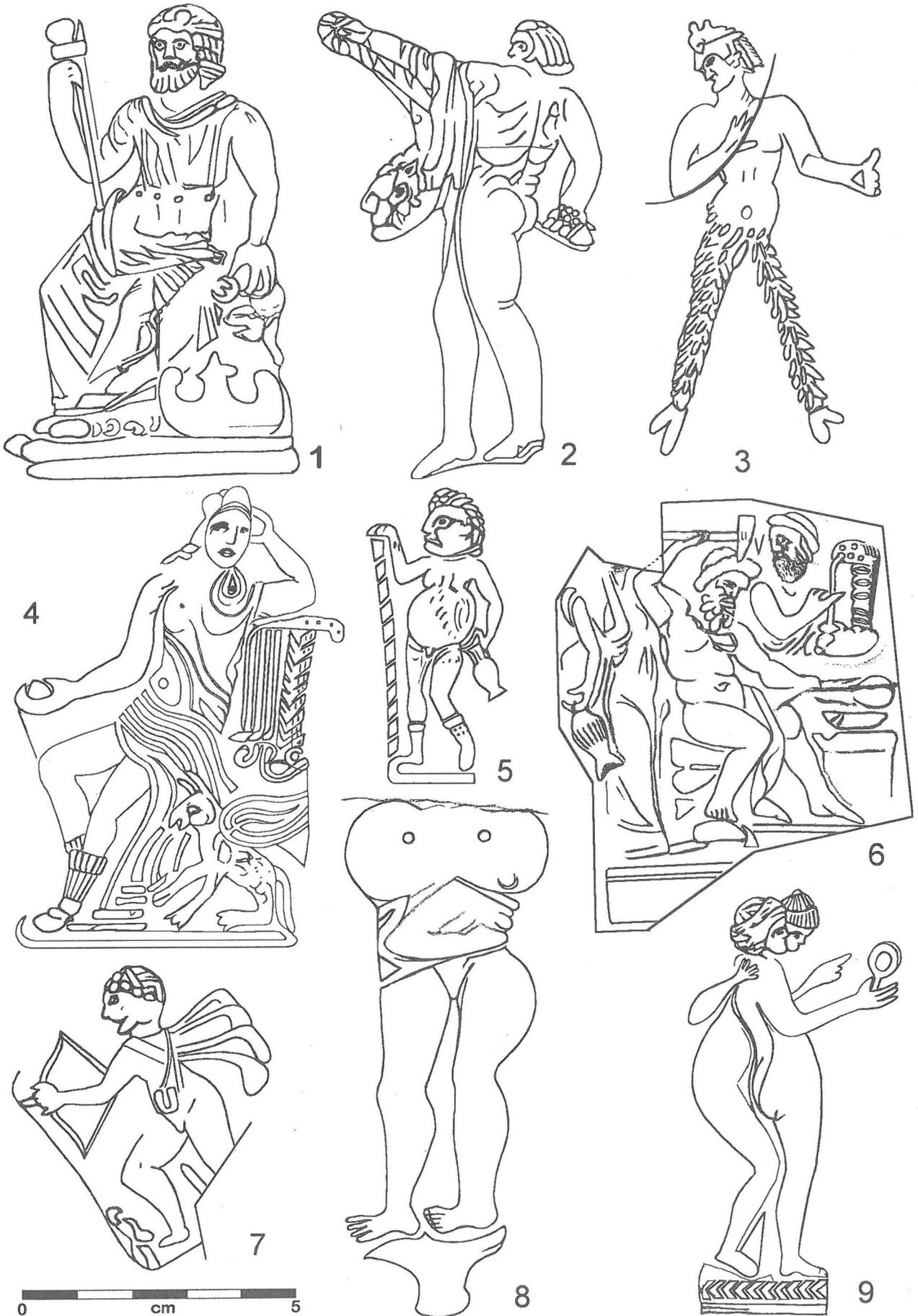


Figure 7 - Moules figurés pour reliefs d'applique. Dessins des positifs (éch. 1/1).

chevron central : pourrait-on voir ici l'un des tout premiers "logos" utilisés comme marque de propriété ? Toutes les hypothèses sont ouvertes. Deux des "tranches" du moule, dont l'épaisseur n'excède pas 1 cm, portent des stries qu'il serait illusoire de vouloir décrypter. Ce ne sont certainement que des hachures, croisées sur la marque 1, alors qu'on pourrait, à la rigueur, "lire" une terminaison NV sur la marque 2. Peut-être le potier utilisait-il accessoirement les tranches gravées de son moule, comme des poinçons-matrices.

• **Moule n° 4** (Fig. 7).

Hauteur du motif : 85 mm.

Moule intact, en terre de couleur chamois, avec restes d'engobe argileux beige, dépourvu de signature. Il représente Apollon assis, à demi-vêtu, équipé de chaussures montantes. Il pose son coude gauche sur sa cithare, et tient son plectre en main droite. Un griffon regardant à gauche, attend à ses pieds. Ce moule est tout à fait bienvenu, dans la mesure où il constitue la matrice qui a servi au tirage d'un positif ornant un vase incomplet en sigillée rouge de type Drag. 54, récolté il y a plus de 20 ans dans un secteur assez éloigné de l'atelier, et déjà publié¹⁸. Un autre positif identique a été également trouvé à Vichy¹⁹.

• **Moule n° 5** (Fig. 7).

Ce moule intact, fabriqué en terre fine de couleur beige-orangé, est le plus petit des 9 moules figurés (hauteur du relief : 55 mm) mais aussi le moins connu. Il représente un personnage masculin *bibax*, au physique plutôt caricatural, nu mais chaussé de brodequins, appuyé sur un bâton torsadé et tenant un vase en main gauche. On remarquera en particulier l'allure grotesque du visage et l'obésité exagérée du ventre. Aucun élément de comparaison n'a été trouvé jusqu'à présent.

• **Moule n° 6** (Fig. 7).

Hauteur maximale du décor : 68 mm.

Moule en terre fine de teinte rouge-orangé, dépourvu de signature, brisé en 3 morceaux et pas tout à fait complet. C'est le seul moule du lot qui montre une scène complexe. Toute l'action paraît centrée autour de Vulcain, assis, presque nu, vêtu seulement d'une cape qui contourne son épaule gauche puis sa cuisse, avant de retomber entre ses jambes écartées. Le dieu porte une barbe épaisse et brandit un marteau, prêt à s'abattre sur un objet ; celui-ci, placé sur une enclume, semble tenu de la main gauche avec des pinces (la cassure émoussée gêne l'observation). Devant lui, un autre personnage barbu, semble l'accompagner en musique. Derrière lui, se tient une femme vêtue jusqu'aux pieds, dont il manque la partie supérieure. Il s'agit à coup sûr du surmoulage partiel d'un médaillon plus complet : tout à gauche, on devine qu'il existait sur le modèle initial, au moins un quatrième personnage, féminin sans doute, dont ne sont conservés que le bras et la main

gauche saisissant un vase. Cette scène, qui doit faire référence à quelque thème mythologique, est supportée par un épais socle. Ce relief ayant été surmoulé, on peut avoir l'espoir de trouver rapidement des positifs comparables. En réalité, un fragment de relief à couverture sombre issu de ce moule a été récolté dans le même dépotoir (Fig. 9). Il a été fort utile pour compléter l'iconographie du personnage principal, là où n'existent que des cassures sur le moule.

• **Moule n° 7** (Fig. 7).

Hauteur du motif : 50 mm.

Petit moule en terre blanche représentant Cupidon courant à gauche, avec son arc tendu. La jambe arrière a été brisée. Au pied du personnage, le départ d'un relief volontairement éliminé, montre une fois de plus qu'il s'agit aussi d'un surmoulage. Nous n'avons pas encore trouvé d'éléments de comparaison.

• **Moule n° 8** (Fig. 7).

Moule plat, inédit, fabriqué dans une pâte identique à celle du n° 6. Incomplet, il est constitué de deux fragments recollés, et présente un relief haut de 95 mm, peu accentué, ce qui est un indice de surmoulage. On distingue clairement en bas, vus par leur profil gauche, deux membres inférieurs nus et parallèles, debout sur un umbo. Ils appartiennent manifestement à deux individus différents accolés, réunis au niveau de la taille par un vêtement plissé qui semble les circonscire. On pense bien évidemment à un groupe érotique. Cependant, tout se complique au dessus de la ceinture, puisqu'il devient impossible de distinguer les deux corps. Les bras n'apparaissent pas non plus. La partie manquante aurait été fort utile pour l'interprétation. En absence de motif complet, nous resterons donc dans l'expectative. Cet objet est d'autant plus intéressant qu'il porte une signature. La tranche du moule, située du côté abdominal des personnages, porte en effet un graffiti exécuté par son fabricant, avant séchage de la pâte. Il est peu appuyé, mais parfaitement lisible en lumière rasante (Fig. 11, n° 3) : VIND(ICI) MANUS²⁰. Trois lettres ont disparu dans la cassure, mais une marque de ce même potier gueugnonnais, recueillie en 1970-71²¹, nous permet aujourd'hui de restituer la lecture complète²². A l'époque, elle avait été incorrectement interprétée VINIDICI. Une rectification s'impose donc, car la lecture est maintenant assurée : VINDICI, nom d'un modelleur exclusivement local.

• **Moule n° 9** (Fig. 7).

Hauteur du décor : 78 mm.

Moule complet et intact, non signé, en pâte de teinte chair. Le relief présente une scène érotique : les deux protagonistes, entièrement dénudés, regardent à droite. Ils sont placés sur un piédestal orné de chevrons. La femme observe l'action dans un miroir, tenu à bout de bras devant elle. Ce moule est intéressant, car il permet de restituer dans son intégralité, le décor

18 Gaillard et Parriat 1975, fig. 14, 1A, p. 392-393.

19 Motif incomplet signalé par le Dr Morlet dans son *Vichy gallo-romain*, Mâcon, 1957.

20 Attirons l'attention sur l'extension complète et rare du mot *manus*, presque toujours contracté en *man* ou *m*.

21 Gaillard et Parriat 1975, p. 395-396.

22 Cette première marque est déjà portée par un moule à relief d'applique, récolté près du four 20, à une centaine de mètres plus à l'ouest, qui a pour thème l'enlèvement de Ganymède par l'aigle de Zeus.

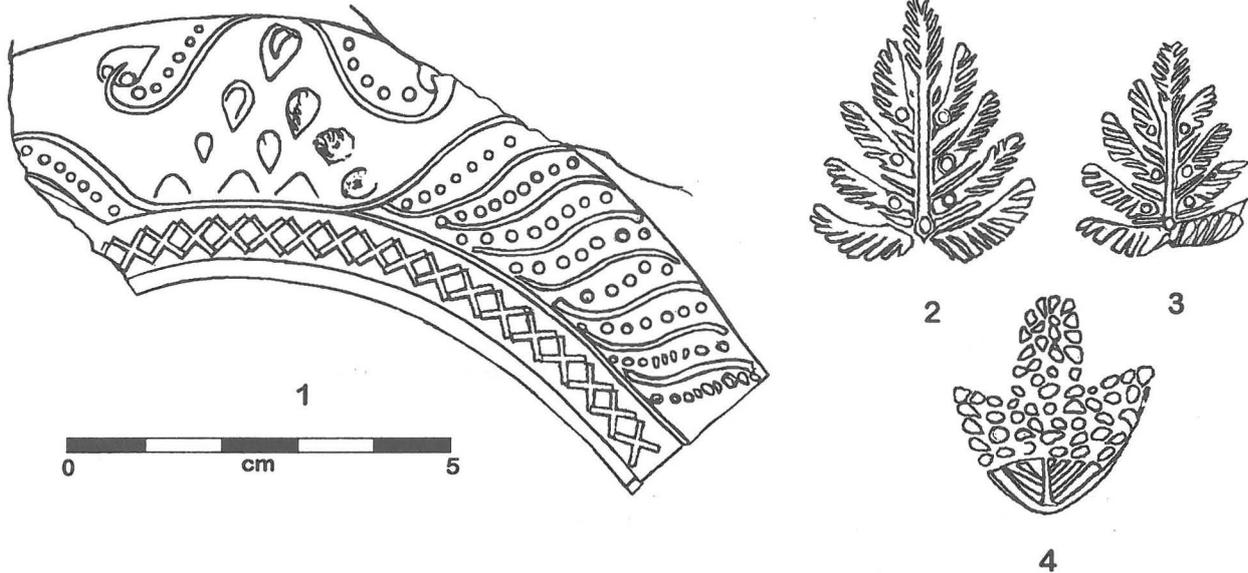


Figure 8 - Moules pour reliefs d'applique à décor végétal. Dessins des positifs (éch. 1/1).

d'un relief partiel qu'il a servi à fabriquer, trouvé à Gueugnon au début des années 1970 sur un fragment de gobelet à glaçure noire²³.

2. Les moules non figurés (à décor végétal).

Sur une surface débordant largement la périphérie du dépotoir, étaient disséminés un grand nombre de petits moules pour reliefs à motifs végétaux, appartenant à deux catégories différentes. Nous aborderons toutefois cette étude par la présentation d'une pièce unique, beaucoup plus conséquente.

• **Moule n° 1 (Fig. 8).**

Moule incomplet, non signé, formé de deux morceaux recollés. La pâte présente le même aspect que celle de l'*erotica* n° 9. Le décor végétal est agencé pour former une grande arcature à symétrie bilatérale. Dans sa région la plus centripète, l'arcature est limitée par un trait simple surmonté d'une ligne de croix jointives. Le panneau décoratif situé autour, est réalisé à partir d'une alternance de lignes pleines et de lignes pointillées, ondules en forme de S, et de gouttes de barbotine surmoulées. L'ensemble s'intègre donc dans le style

"rinçaux-fleurs d'eau". On observera que tous les points et toutes les croix ont été ravinés à cru dans la pâte après surmoulage, alors qu'il n'en a rien été pour les autres éléments décoratifs. Le panneau se rétrécit progressivement en se rapprochant de son extrémité, franche, en bas et à droite du dessin. La symétrie n'est peut être pas celle qu'on croit entrevoir sur le dessin : dans le cas d'une forme semi-circulaire, il conviendrait de déporter l'axe de symétrie sur la gauche. Un tel moule est inédit à Gueugnon, où nous n'avons pas recueilli davantage d'arcatures moulées. Certaines trouvailles de sites consommateurs, montrent cependant ce type de décor appliqué sur la panse de grands vases, généralement métallescents et à paroi fine.

• **Moules n° 2 et n° 3 (Fig. 8).**

Ces deux illustrations regroupent en réalité le décor identique en forme de feuilles pennées, présenté par un ensemble de 14 moules triangulaires, dont 13 sont complets. Dans ce lot, 8 moules sont de taille plus réduite (Fig. 8, n° 3 ; hauteur : 28 mm) et portent en outre au verso –ce n'est certainement pas une coïncidence– la lettre C tracée à cru. Les 6 autres moules appartiennent à un module supérieur (Fig. 8, n° 2 ; hauteur : 35 mm). Ces objets ont certainement tous été



Figure 9 - Fragment de relief sur vase, issu du moule 6.

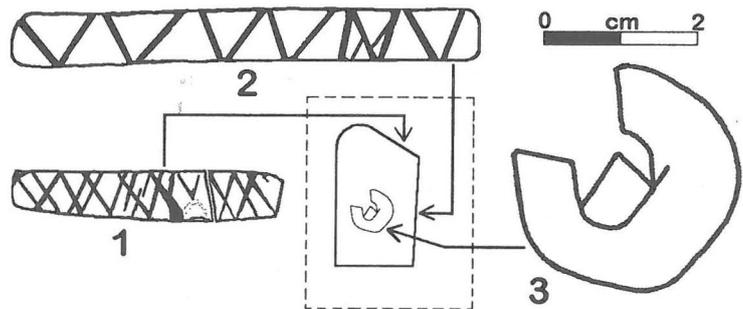


Figure 10 - Les 3 graffites du moule de Pan (éch. 1/1).

23 Gaillard et Parriat 1975, p. 394, n° 2, fig. 15.

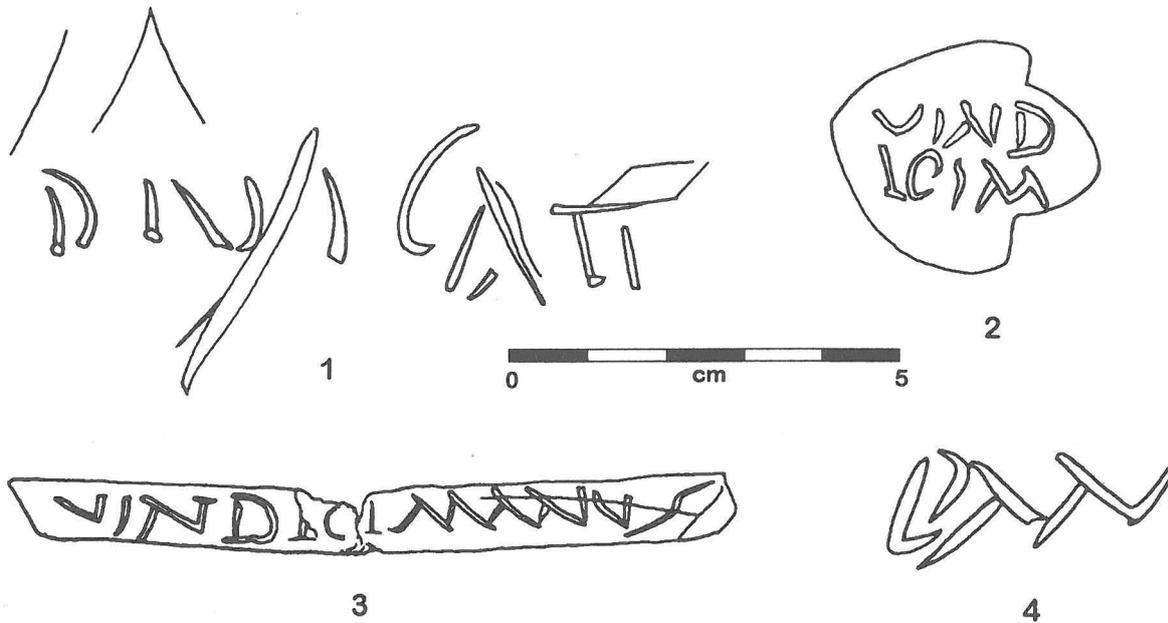


Figure 11 - Graffites sur moules pour reliefs d'applique (éch. 1/1).

obtenus par surmoulage d'un même motif, mais n'appartiennent pas à la même génération. L'observation des trouvailles gueugnonnaises anciennes, permet de découvrir des feuilles identiques, en accompagnement de l'applique d'Apollon (voir *supra*).

• Moules n° 4 (Fig. 8).

Ce même décor, fourni par cinq moules identiques trilobés, est une représentation de fleur ou de fruit à écailles. Mais l'intérêt majeur de ce lot est localisé sur l'autre face de l'un des échantillons, où l'on retrouve en effet le graffite de son fabricant, celui que nous venons déjà justement de rencontrer : VINDICIM (Fig. 11, n° 2). Il s'agit donc de la troisième marque de ce potier, qui semble bien avoir été l'un des grands spécialistes du relief d'applique, au sein de l'officine gueugnonnaise.

3. Autres productions.

• Fig. 12. Tout le monde s'accorde à penser que ces moules étaient spécifiquement utilisés dans la décoration des vases, et notamment des Déch. 72. Mais pour la première fois, nous avons eu la surprise de mettre en évidence une autre destination, attestée par la découverte d'un objet tout à fait inédit : un fragment d'*oscillum* en sigillée²⁴, de fabrication locale. L'objet affecte la forme d'une plaquette grossièrement rectangulaire, épaisse de 1 cm, en pâte fine rouge, recouverte de glaçure rouge brillante. Des reliefs d'applique, moulés individuellement, ont été collés à la barbotine. On peut reconnaître sur cet objet malheureusement incomplet, une Vénus anadyomène, avec à ses pieds, un animal courant à gauche. Tout comme les *oscilla* en terre blanche, cette plaquette possédait des trous de suspension en haut et en bas, dans lesquels on pouvait passer un lien. Deux d'entre eux subsistent : l'un est placé en haut et à droite, et l'autre est à peine visible

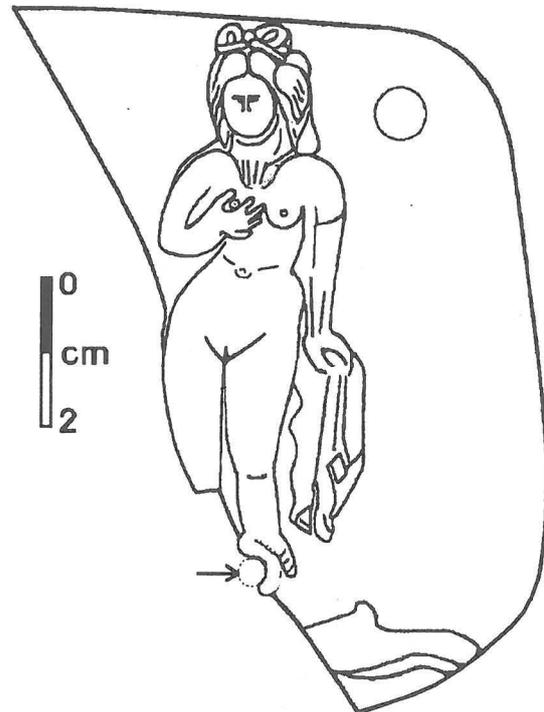


Figure 12 - *Oscillum* en sigillée.

sur la tranche de la cassure, exactement aux pieds de la Vénus.

• Fig. 13. Un dernier moule hémisphérique recueilli dans le dépotoir DM9, présente intérieurement un décor rayonnant de côtes et de sillons alternés verticaux.

²⁴ Rappelons que l'*oscillum* traditionnel, en terre blanche, est réalisé comme une figurine –par moulage en bloc–, et qu'il est quasiment inconnu à Gueugnon.

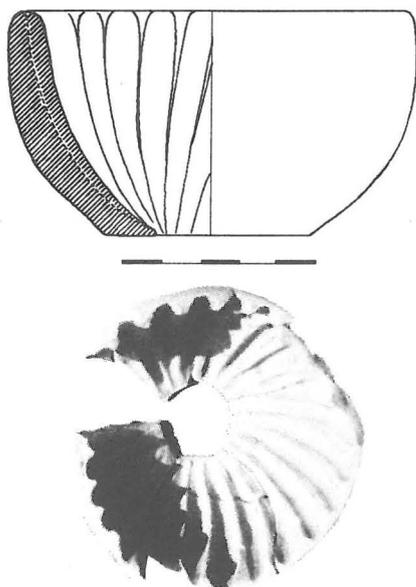


Figure 13 - Moule hémisphérique côtelé.

Le diamètre maximum est de 10 cm. Ce pourrait être une valve de moule pour panse sphérique de vase côtelé (dont nous n'avons encore jamais récolté jusqu'à présent le moindre tesson) ; mais on ne peut s'empêcher

de penser aussi à un moule à pâtisserie (type d'objet qui n'est pas inconnu sur le site), voire à un moule destiné à une clientèle de souffleurs de verre. Il serait fort intéressant d'en obtenir un jour la confirmation.

Cette présentation non synthétique de l'atelier bourguignon à partir de trois facettes indépendantes, suffit à montrer que tout secteur du site recèle généralement des vestiges qui sortent de l'ordinaire. Le four 54 et l'aire en *tegulæ*, situés tous deux dans la partie la plus orientale des installations (cadastrée "Les Fontaines") sont à mettre en relation, comme nous l'avons vu, avec la production de la sigillée. Par son homogénéité technologique, le matériel du dépotoir DM9, situé pourtant à une centaine de mètres plus à l'ouest, fait lui aussi référence à la céramique de luxe. Une telle concentration indique à coup sûr la présence d'une unité spécifique de production de reliefs d'applique, avec des potiers spécialisés : ce n'est pas le moindre des acquis relatifs à l'organisation de l'officine. Il nous reste bien entendu à mieux connaître la diffusion réelle de tous ces produits gueugnonnais, en prenant garde toutefois aux pièges tendus par la pratique généralisée du surmoulage. Ce travail, déjà commencé, reste ouvert à tous. Puisse cette communication mieux faire connaître l'officine bourguignonne et faire progresser du même coup l'étude de la diffusion de son "luxueux" matériel céramique.



NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Bet et Delage 1993 : P. BET et R. DELAGE, Inscriptions gravées et graffites à Lezoux, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Versailles*, 1993, p. 305-327.

Blaszkiewicz, Duvernois et Jigan 1990 : P. BLASZKIEWICZ, B. DUVERNOIS et C. JIGAN, Les vases à reliefs d'applique trouvés en Normandie, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 171-181.

Gaillard et Parriat 1975 : H. GAILLARD DE SEMAINVILLE et H. PARRIAT, L'officine gallo-romaine de Gueugnon (Saône-et-Loire), dans *Revue archéologique de l'Est*, 101-102, 1975.

Notet 1993-1 : J.-C. NOTET, Gueugnon/Le Vieux-Fresne (Saône-et-Loire). Atelier de production, dans C. BEMONT, M. JEANLIN et C. LAHANIER (dir.), *Les figurines en terre cuite gallo-romaines*, DAF 38, Paris, 1993, p. 56-60.

Philippe 1986 : J. PHILIPPE, Un vase Déchelette 72 à Châteaubleau (Seine-et-Marne), dans *Bulletin Archéologique du Vexin Français*, 19, 1983 (1986).



DISCUSSION

Président de séance : Armand DESBAT

Armand DESBAT : Cette communication montre, s'il en était encore besoin, la richesse et la variété des productions de Gueugnon.

Didier PERRUGOT : En ce qui concerne PISTILLVS, dont la production semble bien être attestée dans votre atelier, Hugues Vertet le situait, il y a une vingtaine d'années, sous Domitien/Trajan ; est-ce plutôt le III^e s. qui convient ?

Jean-Claude NOTET : Oui, tout à fait

Didier PERRUGOT : On en trouve, effectivement, dans des contextes datés de cette période.

Jean-Claude NOTET : Les découvertes, dans un atelier producteur, sont de très mauvais fossiles stratigraphiques

car il est rare de trouver quelque chose en place. Dans le cas présent, l'objet a été découvert en surface du dépotoir et les dernières monnaies datent du III^e s.

Allard MEES : Pour le surmoulage que vous avez montré, connaissez-vous l'original sur sigillée ?

Jean-Claude NOTET : Justement non. Apparemment, ce sont des motifs qui ne sont pas sur sigillées, qui sont donc originaux, semble-t-il.

Allard MEES : C'est une question très importante pour un centre de production de sigillées de savoir s'il existe, ou non, un double des poinçons !

Jean-Claude NOTET : On retrouve, évidemment, les thèmes iconographiques sur la sigillée, mais traités différemment.

Pierre-Henri MITARD : Vous avez parlé d'un poinçon-matrice pour moule à relief d'applique, c'est bien cela ?

Jean-Claude NOTET : Le Mercure, oui.

Pierre-Henri MITARD : Qu'est-ce qui vous fait penser à cela ?

Jean-Claude NOTET : Ou pour la sigillée ? Mais il est grand et non courbé. Le contexte de la découverte semble être déterminant puisqu'il était dans le lot des moules à relief d'applique.

Pierre-Henri MITARD : Ces reliefs d'applique figuraient sur quel type de céramique, finalement ?

Jean-Claude NOTET : Certainement sur de la céramique métallescente ou pseudo métallescente.

Pierre-Henri MITARD : De quelle forme ?

Jean-Claude NOTET : Du type de celle que l'on trouve dans la vallée du Rhône, mais nous n'avons pas de médaillons sur Gueugnon.

Philippe BET : A Lezoux il existe aussi quelques exemplaires de moules à reliefs d'applique et il faut savoir que pour fabriquer les poinçons-matrices, on passe par l'intermédiaire d'une maquette, selon le terme qu'avait retenu Plicque ; ils ont sans doute servi à fabriquer ces maquettes et ce n'est pas étonnant d'en trouver à Gueugnon.

Jean-Claude NOTET : C'est la première fois qu'un tel ensemble est découvert, sans sigillée ; on a l'impression qu'il s'agit du dépotoir de l'atelier d'un spécialiste.

Armand DESBAT : En ce qui concerne la structure en tuiles, plutôt que d'imaginer un ajout ou une transformation, je pense qu'on pourrait avoir tout simplement deux bassins accolés, un système bien connu pour le délayage/décantation de l'argile, les impuretés restant dans le premier bassin. Ce qui est plus surprenant, c'est de trouver des aires qui soient isolées.

Jean-Claude NOTET : C'est-à-dire que nous n'avons pas pu étendre la fouille parce que nous étions en bordure d'une route.

* *
*

■